



Région de Bruxelles Capitale  
INVENTAIRE DU  
PATRIMOINE NATUREL

---

**SITE**

# Glacière du Rouge-Cloître et abords immédiats

**Auderghem, Rue du Rouge-Cloître**

---

**Statut juridique**



Classé

---

**ID**

Urban : 371

---

**Typologie**

Bois ou parc forestier

---

Située à la lisière de la forêt de Soignes, la glacière s'adosse à un talus planté de chênes et de hêtres qui surplombe les grands étangs du Rouge-Cloître dont elle est directement dépendante. Cette construction voûtée en briques est semi-enterrée. L'accès s'effectue par un couloir tournant à angle droit qui mène via un escalier à la glacière proprement dite. Ses murs de quelque 95 cm d'épaisseur sont creux ; sa couverture est une voûte en berceau longitudinale. La paroi arrière conserve encore une trappe de chargement d'origine.

Relativement bien conservée, la glacière a été bâtie en 1874 par un certain Jean-Philippe Sommereyns, entrepreneur maçon qui érigea à la même époque la grande glacière de la chaussée de Wavre - l'une des glacières royales - avec laquelle elle offre d'ailleurs certaines similitudes constructives. La glacière du Rouge-Cloître est représentative du type de glacière semi-industrielle conçue comme lieu de stockage transitoire de la glace naturelle provenant des étangs limitrophes.

